



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
du
MARDI 12 JANVIER 2016

- Présents :** Mmes BOURDELLES, DUREUIL-BOULLIER, MILLAN,
Ms. LAIGNEL, BENARD, BRIBET, DELAFOSSE, DUCLOS, LANDREIN, LE
GRAND, LE TIRANT, POINTE.
- Absents excusés :** Mmes LOPEZ, VALLERIE,
M. GUIVARC'H
- Pouvoirs :** Mme LOPEZ à Mme MILLAN
Mme VALLERIE à Mme LOPEZ (absente)
M. GUIVARC'H à M. LAIGNEL
- Secrétaire de séance :** Mme Isabelle MILLAN

Ouverture de la séance par M. le Maire à 20h30

Approbation du procès verbal du conseil municipal ordinaire du 8 décembre 2015 :

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (13 voix)

Délibérations

1. Règlement des dépenses d'investissement dans la limite des 25% des investissements budgétisés en 2015

Il est demandé d'autoriser M. Le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des 25% des investissements ouverts au budget 2015 :

Soit 6 315 euros pour les immobilisations incorporelles (chapitre 20)

54 124 euros pour les immobilisations corporelles (chapitre 21)

4 527 euros pour les immobilisations en cours (chapitre 23)

Accord à l'unanimité des présents (13 voix).

Arrivée de M. BRIBET

2. Création d'un poste CAE

M. le maire propose à l'assemblée le recrutement d'un CAE pour le service administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter la décision à un Conseil Municipal ultérieur.

3. Renouvellement d'un poste d'adjoint technique

Le contrat à durée déterminée d'un adjoint technique 2^{ème} classe arrive à échéance.

M. le Maire propose de renouveler ce CDD et en conséquence d'ouvrir un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe en contrat à durée déterminée dans les mêmes conditions que précédemment soit 1,16/35^{ème} à compter du 1^{er} février 2016 pour une durée de 6 mois (31 juillet 2016).

Accord à l'unanimité (14 voix)

Informations

Urbanisme

Dépôt déclaration préalable :

- 3 chemin du Duc Guillaume : bardage des façades
- 19 route de Fontaine : division en vue de construire
- 10 chemin des Longues Rayes : construction véranda
- 49 route de Fontaine : division en vue de construire

Dépôt de permis de construire :

- Chemin des Petites Bruyères : maison individuelle

Dépôt de certificat d'urbanisme :

- 8 chemin du Commandant de Touchet
- Le Calvados
- 49 route de Fontaine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La secrétaire de séance
Isabelle MILLAN



Le Maire
Georges LAIGNEL

